

Commune de  
**SAINT CIRGUES SUR COUZE**

Zonage d'assainissement collectif et non  
collectif

Plan de zonage

**Légende**  
Assainissement collectif  
Toute habitation située à l'extérieur des zones  
d'assainissement collectif relève de l'assainissement  
non collectif.  
L'assainissement individuel est en principe à la charge du propriétaire.  
En cas de litige, voir les articles de l'urbanisme local.



Société d'Études et de Conseil  
Assainissement et Eau  
3 rue Lamourdeux BP 80 63500 ISSOIRE  
Tél : 04 73 54 99 27  
Fax : 04 73 54 99 51



Chargé d'affaire	BARRAND Bernard	PLAN N°	Echelle	1 / 2 000
Numéro de dossier	528	1	Dessiné le	18 / 02 / 2019
Dessinateur	PLUTINO Thomas		Modifié le	15 / 03 / 2019

